

demment faux. Le cultivateur qui achète une Ford acquitte le droit compris dans le prix du détaillant. Le médecin aussi acquitte le droit compris dans le prix de vente, mais il en fera payer une partie par le cultivateur sous forme d'honoraire.

L'hon. M. STEWART: Et l'avocat?

M. EVANS: Je ne l'oublierai pas. Peu importe qui agit pour le compte du cultivateur, le prix de ses services comprend toujours une partie des droits sur l'automobile qu'il conduit, le vêtement qu'il porte, ou n'importe quoi dont il use.

M. CAHAN: Et tout cela est payé par le cultivateur?

M. EVANS: Un instant. Le cultivateur qui achète un sac de sucre de l'épicier paye non seulement le droit sur ce sac du sucre, mais une partie du droit que l'épicier acquitte sur le sucre qu'il consomme lui-même. Va-t-il consulter un avocat, non seulement le prix de son voyage se trouve accru du droit qu'il a payé sur sa Ford, mais aussi du droit sur la limousine de promenade de l'avocat, qui entre dans son honoraire. Je ne dirais pas tout, si j'en restais là. Le médecin qui a recours à l'avocat acquitte la note, mais il en passe une partie au cultivateur sous forme d'honoraire, dès sa prochaine visite. De même encore, le fabricant d'instruments aratoires passe ses frais de médecin et d'avocat au cultivateur en haussant le prix de la machine nécessaire à la culture.

Eh bien, je dis aux honorables députés qu'une pareille politique ne peut durer qu'aussi longtemps qu'il y aura une industrie fondamentale à saigner et c'est l'industrie agricole qui subvient à tout cela.

M. CAHAN: En quoi est-elle plus essentielle que la pêche et l'exploitation minière?

M. EVANS: L'on peut prétendre que la pêche est une industrie essentielle, mais du point de vue national elle n'est pas comparable à l'agriculture. Le pire de l'affaire c'est que cette politique douanière ruine cette industrie maîtresse et c'est pourquoi elle est à la gêne actuellement. Si nos collègues protectionnistes croient pouvoir hausser indéfiniment les droits protecteurs, il faut qu'il découvrent une industrie fondamentale assez prospère pour ne pas succomber sous le faix.

M. CAHAN: Mon honorable ami prétend-il que l'agriculture, ou la production du blé, car c'est de cette culture dont il parle...

M. EVANS: Non.

M. BIRD: C'est là une erreur.

[M. Evans.]

M. CAHAN: Il a dit culture du blé.

M. EVANS: Non.

M. CAHAN: Eh bien, disons toutes les branches de l'agriculture qu'il vous plaira, mon honorable ami prétend-il que l'agriculture sustente toutes les industries dont vit notre population de neuf millions?

M. EVANS: Oui, sauf quelques-unes peu importantes. La fabrication ajoute aussi une certaine valeur à la matière première. Mais je dis que le pays ne retire rien d'une politique fiscale comme celle de nos amis protectionnistes, qui soutire du contribuable au delà de ce qu'une industrie représente en salaire au pays.

M. CAHAN: L'honorable député prétend-il que celui qui construit une maison avec du bois d'une valeur de 5,000 dollars ne contribue pas autant à la richesse du pays que le cultivateur qui fournit du blé au montant de 5,000 dollars?

M. BIRD: Cet homme n'est pas protégé.

M. EVANS: Cet homme contribuera dans la mesure que la maison servira dans la suite à quelqu'un engagé dans une industrie productive d'une nouvelle richesse, et seulement dans cette proportion.

M. CAHAN: Est-il dans ce pays comme dans n'importe quel autre, quelque industrie, dont l'exploitation ne rapporte pas une nouvelle richesse?

M. EVANS: Je répondrai par l'affirmative. La plupart des industries du Canada ont nui au pays plutôt qu'elles ne lui ont profité.

M. CAHAN: Ce n'est pas ma question. Est-il quelque industrie qui ne rapporte pas de la richesse? Je désirerais le savoir.

Une VOIX: Celle des liqueurs.

M. CAHAN: D'après les derniers rapports, elle semble en créer plus que l'industrie fondamentale de l'agriculture.

M. EVANS: S'il y a quelque industrie du pays qui se suffise à elle-même, elle doit contribuer à son propre maintien, mais l'idée même de protection exclut tout profit ou toute augmentation d'une nouvelle richesse. L'industrie canadienne se base aujourd'hui sur le fait qu'elle ne peut exister sans protection. C'est l'avis de nos amis les protectionnistes. Alors la valeur de l'article fini doit être moindre que les éléments qui entrent dans sa fabrication et que la main-d'œuvre. Ni l'honorable député de Saint-Laurent-Saint-Georges (M. Cahan) ni aucun autre ne peuvent nier cette vérité. S'il n'avait pas besoin de protection, alors il vaudrait plus qu'à son état brut.